

sa conscience ; heureusement, elle peut transmettre par les livres les connaissances qui sont ses conquêtes et celles des siècles passés. Continuellement remises sur le chantier, toujours élaborées de nouveau, ces connaissances arrivent à une coordination que les cerveaux sainement coordonnés acceptent comme étant en harmonie avec leurs pensées et sont admises alors comme des vérités.

Mais avant d'atteindre la Vérité, que d'incoordinations ! Ce n'était pas sans difficulté que l'esclave dont parle Taine arrivait au terme qui lui était assigné. Ce n'est qu'après mille erreurs corrigées par ses éducateurs qu'un jeune cerveau arrive à la solution coordonnée d'un problème.

Que de milliers de siècles ne faudra-t-il pas encore pour que toutes les connaissances humaines soient sainement coordonnées, et, si jamais luit la Vérité idéale, ou du moins une parcelle de cette Vérité idéale, combien n'y aura-t-il pas encore sur la terre de cerveaux humains incapables de l'entrevoir ?

---

## VOLONTÉ

---

- I. — Définitions.
  - II. — La volonté n'est pas libre.
  - III. — La volonté n'est pas une faculté.
  - IV. — La volonté n'est pas une force d'inhibition.
  - V. — La volonté, résultante de forces.
  - VI. — De l'éducation dans la volonté.
  - VII. — Quelques faits discutés.
  - VIII. — Conclusions.
-

## LA VOLONTÉ

---

### DÉFINITION

Dans ce chapitre, nous allons étudier la volonté. Nous verrons qu'au sens traditionnel du mot, cette volonté, « puissance intérieure par laquelle l'homme se détermine à faire ou à ne pas faire », n'existe pas, comme le dit, du reste, M. J. Soury, citant *Max Schrader*. Cependant, puisque c'est un mot de notre langue et que nous n'avons pas la prétention de le supprimer, nous nous en servons, et, comme nous constaterons qu'il est des forces qui poussent l'homme à agir, nous appellerons volonté *la résultante de ces forces*.

Pour nous, la volonté sera, non pas une force d'inhibition, d'arrêt, comme pour M. *Charles Richet*, mais une force qui s'impose à nous et nous pousse à agir : l'homme est déterminé, il ne se détermine pas lui-même.

Si l'on s'empare de la définition traditionnelle de la volonté, on est amené à se demander : 1° si la volonté est libre ou non, si le libre arbitre existe ; 2° si elle est une faculté spéciale.

### LA VOLONTÉ N'EST PAS LIBRE

« Il doit arriver très souvent que les déterminations qui nous paraissent les plus libres, ne sont, en réalité, que la résultante de notre organisation native, de notre éducation et de

sensations ou d'émotions actuelles dont nous n'avons pas conscience.

« Les statistiques prouvent que les faits qui paraissent soumis uniquement à la volonté humaine, comme les mariages, les crimes, les suicides, etc., se produisent avec une étonnante régularité et sont soumis à des causes et à des lois parfaitement déterminées. La volonté joue, du reste, dans nos actions une influence bien moins grande que nous ne le croyons nous-mêmes; notre vie, nos pensées, nos actions, sont bien plus souvent machinales que volontaires et raisonnées, et, étant connus le caractère et les habitudes des hommes, on peut prédire à coup sûr, dans la majorité des cas, la détermination qu'ils prendront dans une circonstance donnée. Il est de toute évidence que l'homme a le pouvoir de faire ce qu'il désire, mais est-il libre de désirer ou de ne pas désirer, est-il maître de ses émotions? »

Ces quelques lignes empruntées à M. *Beaunis* (*la Physiologie de l'homme*, t. II, p. 800), démontrent fort bien qu'on peut, dès le début, avoir des doutes sur la liberté de la volonté et quelques motifs de la nier. L'explication que leur auteur donne des mouvements involontaires et volontaires semble prouver qu'il songe, comme beaucoup de personnes, à une faculté spéciale :

« La différence des actes volontaires et involontaires consiste essentiellement en ceci que nous n'avons conscience de l'acte involontaire qu'au moment même où il s'accomplit, tandis que l'idée de l'acte volontaire préexiste dans la conscience avant l'accomplissement de l'acte. Si l'on réfléchit que les actes volontaires par la répétition et l'habitude deviennent machinaux et automatiques, si l'on se rappelle, d'autre part, que les actes psychiques ne sont pas instantanés, mais ont une certaine durée, on peut concevoir de la façon suivante le mécanisme des actes volontaires : soit un mouvement volontaire succédant à une sensation visuelle, par exemple; il est très probable, d'après les données de l'anatomie et de la physiologie nerveuse,

qu'entre le centre de perception et le centre moteur, il existe un centre nerveux intermédiaire qui reçoit l'excitation partant du centre sensitif et la renvoie au centre moteur; ce mouvement volontaire s'accompagnera donc de trois états de conscience successifs, correspondant à l'excitation de ces trois centres : une sensation visuelle, une impulsion spéciale ou une tendance au mouvement et une sensation de mouvement; tant que la durée de ces trois actes successifs est assez longue, ils sont saisis à part et isolément par la conscience, et nous avons, avant le mouvement même, l'idée du mouvement qui va se produire; *nous pouvons alors*, si cette idée du mouvement éveille l'activité de certains centres antagonistes, enrayer le processus de façon que l'idée ne passe pas en acte... » (*Beaunis, la Physiologie humaine*, t. II, p. 800.)

Ce *nous pouvons alors* est de trop; ce pouvoir, cette faculté, n'existent pas.

#### LA VOLONTÉ N'EST PAS UNE FACULTÉ SPÉCIALE.

Nous avons conscience d'une idée qui apparaît en notre cerveau (suivant le mode d'apparition des idées) et qui nous pousse à agir, à faire un certain mouvement, à accomplir un certain acte; si aucune autre idée associée ou appelée par la première ne se révèle et ne vient se poser en antagoniste de la première, eh bien, l'acte sera accompli et vivement, acte souvent automatique ou inconscient.

Mais qu'une idée, que plusieurs idées antagonistes de la première apparaissent successivement, notre être soumis alors à des influences contraires et attiré par chacune d'elles, cédera aux plus fortes. Comme il se produit chez nous un phénomène particulier que nous avons étudié précédemment et qui est la *conscience*, nous aurons conscience de la lutte (si lutte il y a) qui se passera en nous et, nous induisant nous-mêmes en erreur, nous croirons que c'est nous qui nous déterminons, tandis qu'au

contraire, c'est nous qui obéissons à l'idée la plus forte et sommes déterminés par elle.

A ce sujet, M. J. Soury dit (*Fonct. du cerveau*, p. 126) :

« Puisqu'il est impossible de distinguer rigoureusement les mouvements réflexes des mouvements volontaires, pourquoi essayer de les distinguer ? Des mouvements volontaires supposent d'ailleurs l'existence d'une volonté, c'est-à-dire d'une faculté qui, comme la mémoire et l'intelligence, n'est qu'une abstraction, une vaine entité d'école. La volonté, a très bien dit Max Schrader, doit être bannie de la physiologie comme un *deus ex machina*. Il faut avec Schiff faire du réflexe la cause unique de tous les mouvements des animaux.

« Tout mouvement d'un organisme est nécessairement réflexe, qu'il s'agisse d'une simple contraction musculaire ou d'une réaction aussi complexe que celle de tout notre être en présence d'un danger à éviter, qu'il s'agisse des mouvements externes par lesquels nous manifestons nos besoins, notre humeur, notre caractère, ou des mouvements internes des réactions mutuelles de nos éléments nerveux. Dans les organismes, comme dans le reste du monde, il n'y a qu'actions et réactions ; et naturellement les mêmes lois du mouvement, les mêmes lois mécaniques qui régissent les corps célestes des plus lointains systèmes, comme les mouvements de la sève chez les végétaux, gouvernent également le chœur des atomes de nos molécules cérébrales et spinales. Le mécanisme des représentations mentales, des images sensorielles ou des images motrices est donc aussi fatalement déterminé que celui de la cristallisation d'un sel ou du flux et reflux des marées. Point d'autre différence que la complexité croissante ou décroissante des phénomènes.

« La seule différence spécieuse qu'on pourrait faire entre les mouvements de l'organisme serait celle de conscients et d'inconscients... Mais la conscience n'est qu'un état, un épiphénomène, ce n'est pas plus un être que la volonté. Ainsi que la mémoire la conscience, à quelque degré que ce soit, est une propriété universelle de la matière organisée tout au moins. »

Comment s'élaborent chez nous ces phénomènes que nous appelons *volontaires* ?

#### LA VOLONTÉ N'EST PAS UNE FORCE D'INHIBITION

M. Charles Richet cite le soldat qui dans la bataille baisse la tête, en entendant une balle siffler et il appelle ce mouvement réflexe, psychique, conscient, mais involontaire.

Si nous nous reportons à la figure de la page 184 à propos de la conscience, nous voyons que l'excitation en 1 de la membrane sensible s'est transmise en 2 par le circuit TE. En E a eu lieu un phénomène d'élaboration psychique comme dans l'exemple Maskelyn (chap. de physiologie) qui a retardé d'autant l'acte accompli en 2. Si l'impression, qu'il ne faut pas confondre avec l'excitation, a été très forte, la réponse a dû se produire aussitôt (réflexe, conscient ou inconscient) ; mais l'excitation de E a pu se communiquer en E' E'' E''' , et alors il s'est accompli une élaboration psychique beaucoup plus complète qui s'est communiquée avec un retard beaucoup plus grand : certaines *idées forces*, dynamiquement organisées, ayant alors été stimulées, ont pu réagir en 2, avec plus d'énergie que l'impression perçue en E et donner un résultat égal à la somme ou à la différence de ces deux énergies.

Supposons qu'avant la bataille, le général ait exhorté ses soldats à être braves, qu'il ait traité de lâches ceux qui baissent la tête. Ses paroles auront produit un effet plus ou moins grand chez les soldats, suivant leur état physiologique, naturel ou accidentel ; elles auront fait naître dans leur cerveau une idée, et cette idée aura une valeur et une persistance plus, ou moins forte : chez les uns, elle acquerra une énergie capable de neutraliser l'effet de frayeur produit par le sifflement des balles ; chez les autres, peut-être les plus nombreux, elle n'aura qu'une faible intensité, et la peur produite par ce sifflement l'emportera de beaucoup ; les premiers ne baisseront pas la tête, les seconds la baisseront.

Cette force d'inhibition, d'arrêt, qui empêche certains de courber la tête, c'est pour M. *Richet* la volonté. Pour nous qui considérons plusieurs forces en présence, il n'en est pas ainsi. Dans l'hypothèse que nous envisageons, celle du soldat qui ne baisse pas la tête, nous constatons que l'idée, idée force empêche un mouvement instinctif de se produire. C'est le blâme infligé au soldat faisant ce mouvement, qui a donné naissance à l'idée que baisser la tête est le fait d'un lâche, idée qui, organisée dans le cerveau, est devenue assez puissante pour contrebalancer l'impulsion poussant à accomplir ce mouvement.

Comment expliquerons-nous ce phénomène dont la constatation est d'une grande valeur et doit, comme nous le verrons dans la suite, jouer un grand rôle dans l'éducation de l'homme et des sociétés ?

Prenons tout d'abord la loi physiologique qui régit l'inhibition. « Cette loi, dit M. *Richet*, a été formulée à peu près ainsi par M. *Brown-Séguard* :

« Tout segment nerveux est pour le segment nerveux adjacent capable de provoquer soit l'excitation, soit l'inhibition. Par conséquent, une excitation partant d'un point quelconque du système nerveux peut provoquer un mouvement d'ensemble, et une autre excitation partant d'un point différent peut arrêter ce mouvement d'ensemble. Les physiologistes ont donné maints exemples de semblables effets pour beaucoup de phénomènes. »

Ouvrons maintenant un précis de mécanique ; nous allons y trouver une bonne explication, en nous servant du théorème sur *la condition générale de l'équilibre d'un corps solide libre* :

« Pour qu'un système d'un nombre quelconque de forces appliquées à un corps solide libre soit en équilibre, il faut et il suffit que les deux forces auxquelles peut être réduit le système soient égales et directement opposées. »

Les données de ce théorème vont s'appliquer parfaitement au cas dont nous nous occupons ; nous comparerons le cerveau à un corps solide libre et nous dirons que les deux forces directe-

ment opposées sont : 1<sup>re</sup> force : l'excitation qui part d'un point quelconque du système nerveux et peut provoquer un mouvement d'ensemble ; 2<sup>e</sup> force : l'autre excitation qui part d'un point différent et qui peut arrêter ce mouvement d'ensemble. Le soldat qui ne baisse pas la tête a été soumis à des forces contraires.

1<sup>er</sup> groupe de forces : sifflement du projectile qui n'est rien par lui-même, mais qui provoque une excitation auditive, n'ayant de valeur que par les idées auxquelles elle donne naissance.

2<sup>e</sup> groupe de forces : proclamation du général qui n'a de valeur également que par les idées qu'elle a fait naître.

Ces idées diverses sont des forces qui, comme nous le voyons en mécanique, peuvent se réduire en dernier lieu à deux F et F'.

Si le soldat ne courbe pas la tête, c'est que ces deux forces sont égales et de sens contraire.

Restant sur le terrain de la mécanique, nous dirons :

*Si les idées-forces agissent dans le même sens, leur résultante sera égale à leur somme.*

*Si elles agissent en sens contraire, leur résultante sera égale à leur différence.*

En un mot, *la volonté est la résultante des forces agissant sur notre organisme.*

#### LA VOLONTÉ, RÉSULTANTE DES FORCES.

Cette volonté est d'autant plus grande que certaines forces l'emportent sur d'autres avec plus d'énergie.

Cette façon de comprendre la volonté nous permet et nous permettra d'expliquer tous les faits de notre existence dont beaucoup sont inexplicables sans elle. Nous n'aurons nullement besoin de recourir à la théorie du « *criminel-né* », pour comprendre certains actes criminels. (Nous ne voulons pas, bien